

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | EMBARGO 15 MAI 2017, 06H30

Zurich/Genève, le 15 mai 2017

Chiffres et développements actuels dans le Rapport sur les fondations en Suisse 2017 LE SECTEUR DES FONDATIONS EN SUISSE POURSUIT SA DYNAMIQUE

Fin 2016, le secteur suisse des fondations comptait 13 172 fondations d'utilité publique. Avec 349 nouvelles fondations, le secteur a poursuivi sa croissance et fait toujours partie des leaders au niveau européen. Le secteur philanthropique est soutenu par des dizaines de milliers de bénévoles. Cet engagement reflète la forte intégration des fondations dans la société. La répartition de leurs domaines d'activité montre d'ailleurs qu'elles répondent aux besoins de la société. La présente édition accorde une place particulière aux fondations en Suisse romande et à leur dynamisme croissant. Les domaines politique et juridique ont également évolué et les développements récents sont analysés de manière exhaustive.

LES FONDATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE : FAITS ET CHIFFRES*

Total à fin 2016 :	13 172	13 075 (2015)
Constitutions :	349	335 (2015)
Liquidations :	168	160 (2015)
Domaines de mise en œuvre des soutiens :	81,9% des buts des fondations concernent les domaines « Culture & loisirs », « Services sociaux » et « Education & recherche »	

CANTONS

Canton comptant le plus grand nombre de fondations :	Zurich, 2262
Canton avec la plus forte croissance brute :	Genève, + 48
Canton avec la plus forte croissance nette :	Genève, + 40
Canton avec la plus forte densité de fondations :	Bâle-Ville, 46 pour 10 000 habitants

*Tous les chiffres se rapportent à l'année 2016

Les 349 fondations nouvellement enregistrées en 2016 reflètent la croissance du secteur ces dernières années. Si le nombre de liquidation (168) reste élevé, la vague de liquidations, conséquence de l'absence de rendement des intérêts, semble désormais passée. Les cantons de Zurich (2262) et Vaud (1413) regroupent le plus grand nombre de fondations, alors qu'Uri (46) et Appenzell Rhodes-Intérieures (32) se classent derniers. Avec 48 nouvelles fondations, le canton de Genève arrive en tête des constitutions, également en termes de croissance nette (40 fondations de plus). Si le nombre de nouvelles fondations a diminué d'un tiers dans le canton de Zurich, Bâle-Ville a enregistré deux fois plus de constitutions en 2016 qu'en 2015 et reste le canton avec la plus forte densité : 46 fondations pour 10 000 habitants. Les cantons de Thurgovie et d'Argovie arrivent en queue de classement avec respectivement 9,1 et 7,3 fondations pour 10 000 habitants. Avec une densité moyenne de 15,8 fondations pour 10 000 habitants, la place philanthropique suisse arrive dans le trio de tête des pays européens, juste derrière le Liechtenstein et la Hongrie.

Le bénévolat, moteur du secteur des fondations

Le secteur reste largement dominé par le bénévolat. 62 201 personnes s'engagent en tant que membre de conseil de fondation, 3868 d'entre elles siègent dans deux conseils de fondation et 1352 dans plus de deux conseils. 12,7% des fondations seulement disposent d'une direction fixe et salariée. Pour les autres fondations (11 491), soit la majorité des cas, on suppose qu'elles sont conduites sur une base bénévole. Cela confirme qu'à l'avenir le « goulet d'étranglement » pour les fondations se situera moins du côté des revenus financiers que dans la recherche de personnes susceptibles de siéger au conseil de fondation. Pour Beate Eckhardt, directrice de SwissFoundations, ces chiffres renvoient à l'origine des fondations : « Les fondations émergent du cœur de la société. L'organisation de milice largement répandue le souligne clairement et révèle qu'elles sont des acteurs responsables de la société civile, engagés pour le bien commun. »

Le Rapport montre également que les domaines prioritaires soutenus par les fondations se recoupent avec les principaux postes de dépenses publiques que sont la culture et les loisirs d'une part, les services sociaux d'autre part et enfin l'éducation et la recherche. Même si les fondateurs sont entièrement libres de définir le but de leur fondation, ils répondent majoritairement à des besoins avérés de la société.

Développement réjouissant du secteur des fondations en Suisse romande

Le Rapport sur les fondations en Suisse 2017 contient un examen approfondi de la situation en Suisse romande. Les 13,4 milliards de francs de fortune des fondations soumises à la surveillance des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura et Vaud mettent en évidence leur formidable potentiel dans cette région. Avec 18,9 fondations pour 10 000 habitants, la densité des fondations en Suisse romande est supérieure à la moyenne nationale. Pourtant, cette région a longtemps eu la réputation d'être moins favorable aux fondations. Le Prof. Dr Georg Schnurbein évoque ainsi le dynamisme observé au sein des fondations en Suisse romande : « La coopération est au cœur de la dynamisation du secteur ces dernières années. D'une part, les relations entre les fondations et les autorités se sont sensiblement améliorées ; d'autre part, les échanges entre fondations se sont nettement développés ces dernières années. » Genève apparaît comme le canton le plus dynamique et profite du statut de ville internationale de son chef-lieu. On a aussi observé ces dernières années un renforcement de la coopération entre fondations et autorités politiques dans le canton du bout du lac. L'exemple récent d'un projet d'aide aux réfugiés reflète le potentiel fructueux des coopérations au sein du secteur et met en évidence la valeur ajoutée que les fondations peuvent apporter à la société.

Des questions juridiques en suspens

Cette année également, le Rapport sur les fondations en Suisse passe en revue les développements politiques et juridiques pertinents pour le secteur. Il s'agit par exemple de la modernisation de la partie du Code des obligations concernant le droit du registre du commerce, de la révision de la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée et de plusieurs décisions des tribunaux. Le traitement de l'initiative parlementaire Luginbühl et la discussion portant sur l'externalisation de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations (ASF) sont également présentés en détail. Pour le Prof. Dr Dominique Jakob, plusieurs points restent en suspens : « La richesse et la diversité des thèmes juridiques ont marqué l'année 2016. Mais, autant en ce qui concerne l'externalisation de l'ASF que l'initiative Luginbühl, les politiques n'ont pas encore pris de décisions définitives. L'année 2017 s'annonce donc passionnante. »

Pour de plus amples renseignements

- **Beate Eckhardt**, directrice de SwissFoundations
+41 79 617 03 26, +41 44 440 00 10, eckhardt@swissfoundations.ch
- **Prof. Dr Georg von Schnurbein**, directeur du Centre d'Etudes de la Philanthropie en Suisse (CEPS)
de l'Université de Bâle
+41 79 331 27 83, georg.vonschnurbein@unibas.ch
- **Prof. Dr Dominique Jakob**, directeur du Zentrum für Stiftungsrecht de l'Université de Zurich
+41 44 634 15 76, dominique.jakob@rwi.uzh.ch

Le Rapport sur les fondations en Suisse 2017 ainsi que du matériel graphique et photographique sont disponibles dans une résolution imprimable sur www.swissfoundations.ch/fr/rapportsurlesfondations2017.

Rapport sur les fondations en Suisse 2017, avec un chapitre consacré à la Suisse romande

Le Rapport sur les fondations en Suisse paraît chaque année et constitue la principale source d'informations à propos de l'état et de l'évolution du secteur suisse des fondations. Il présente de manière concise les faits et les chiffres importants ainsi que les tendances actuelles. En 2017, le Rapport sur les fondations en Suisse contient un chapitre consacré aux fondations d'une région particulière, en l'occurrence la Suisse romande. En plus de données démographiques, la publication fournit des indicateurs financiers détaillés à propos du secteur des fondations dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura et Vaud. Les données en question ont été aimablement mises à disposition par les autorités de surveillance responsables.

Le Rapport sur les fondations en Suisse 2017 est publié en français et en allemand ainsi qu'en anglais dans une version condensée. Il est édité par le Centre d'Etudes de la Philanthropie en Suisse (CEPS) de l'Université de Bâle, SwissFoundations, l'association des fondations donatrices suisses, et le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich. Il sera disponible dès le 15 mai 2017 sur le site www.stiftungsreport.ch (téléchargement gratuit).

Événement à venir | 7 juin 2017 | Maison de la paix, Genève

16^e Symposium des fondations suisses | Les fondations – une valeur ajoutée pour la société

Différentes facettes de la valeur ajoutée des fondations pour la société seront mises en lumière par des experts et des expertes du secteur ainsi que par des représentants d'organisations bénéficiaires et de l'État. Cette pluralité de points de vue enrichira la discussion et permettra de mieux comprendre où, comment et dans quelle mesure les fondations créent une valeur ajoutée.

De plus amples informations sur www.stiftungssymposium.ch.

Les représentants de la presse et des médias peuvent demander une accréditation en s'adressant à info@swissfoundations.ch.